Recueil Dalloz

> hebdomadaire
200e année
25 juillet 2024
n° 28 / 8049e
pages 1369 à 1416

CHRONIQUE / Santé publique

30 ans de lois de bioéthique : une grande œuvre inachevée

> *Amélie Dionisi-Peyrusse* 1379

ÉDITORIAL

1369 La République, la femme, l'usurpateur, l'ennemi.
À propos de l'ordonnance du 21 avril 1944, *Franck Laffaille*

ACTUALITÉS

1372 Assurance (catastrophe naturelle) : point de départ de la prescription
1372 Syndicat professionnel (objet) : contestation de la licéité
1372 Syndicat professionnel (union) : pas de contestation devant le juge judiciaire
1373 Cycle de conférences (Cour de cassation) : penser les pratiques juridictionnelles
1374 Titre exécutoire (clause abusive) : pouvoir du juge de l'exécution

POINTS DE VUE

1372 La personne de confiance : un nouveau Janus ?, *Fanny Rogue*
1374 Ordonnance de protection et ordonnance provisoire de protection immédiate : l'urgence dans l'urgence, le provisoire dans le provisoire, *Aurélia Fautré-Robin*

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

1388 Panorama : Droit des dessins et modèles interne et communautaire, *Jean-Christophe Galloux et Pascal Kamina*
1399 Notes : En fait de meubles…, on ne sait plus trop !, *note sous Civ. 1re, 15 mai 2024, Rémy Libchaber*
1405 Précisions sur la détermination du caractère autorisé de certaines opérations de paiement et sur le caractère apparent de certaines anomalies, *note sous Com. 2 mai 2024, Jérôme Lasserre Capdeville*
1410 L'éclatement des sources du droit à la vie privée dans le cadre de l'enquête pénale, *note sous Crim. 27 févr. 2024, Maxime Lassalle*

ENTRETIEN

1416 Anne Ponseille – Point sur le rapport 2023 de la Contrôleure générale des lieux de privation de liberté

Version numérique incluse*

322428
9 782993 224281

Lefebvre Dalloz
DALLOZ

Recueil Dalloz

Tour Lefebvre Dalloz
10 place des Vosges - CS 90358
92072 Paris La défense Cedex
Tél. (Rédaction) 0786620357
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENTE, DIRECTRICE DE LA PUBLICATION,
KETTY DE FALCO
DIRECTRICE GÉNÉRALE, DIRECTRICE DES ÉDITIONS,
CAROLINE SORDET
DIRECTRICE « CIVIL - PÉNAL & OUVRAGES »,
HÉLÈNE HOCH

CONSEIL SCIENTIFIQUE
ALAIN BÉNABENT, NICOLAS DISSAUX,
BÉNÉDICTE FAUVARQUE-COSSON ET PHILIPPE MERLE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE
PASCALE DEUMIER

RÉDACTION
• DIRECTION
Rédacteur en chef : Alain LIENHARD (0140645403)
• RÉDACTION
Maëlle HARSCOUËT DE KERAVEL (0140645379)
• CHEFS DE RUBRIQUES
Banque-Crédit-Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET
Concurrence-Distribution : Éric CHEVRIER
Contrat d'affaires : Xavier DELPECH
Contrat-Responsabilité-Assurance : Xavier DELPECH
Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD
Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET
Société et marché financier : Alain LIENHARD
• ÉDITION-RÉALISATION
Secrétaires de rédaction :
Patricia ANDRY (0140645284)
Laurence BREUZÉ-DINNAT (0140645481)
Première secrétaire de rédaction :
Katy PERCHEREAU (0786620357)
Directeur artistique : Patrick VERDON
Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES
Illustration couverture : Fanny BLEY-GUIBAL

ABONNEMENTS-RELATIONS CLIENTS
Abonnements : Alexandra DORAY, *Directrice*
ventes@dalloz.fr
Responsable relations clients : Corinne ROUTIER
src@lefebvre-dalloz.fr - Tél. : 0183101010
Service publicité : Sandrine TOUTON MICHEL
Tél. : 0140922024 - publicite@lefebvre-sarrut.eu
Revue hebdomadaire (44 numéros par an)
Prix de l'abonnement : France : 1064,90 € TTC
Étranger : 1109 € HT
Prix au numéro : 46 € HT
ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1027 T 82206
DUPLIPRINT Mayenne
733 rue St Léonard, 53100 Mayenne
Dépôt légal - Juillet 2024

Éditions Dalloz
Société par actions simplifiée au capital de 3 956 040 €
Siège social : Tour Lefebvre Dalloz
10 place des Vosges - CS 90358
92072 Paris La défense Cedex
RCS Paris 572 195 550 / Siret 572 195 550 00098
Code APE 5811Z / TVA FR 69 572 195 550
Filiale du groupe Lefebvre-Sarrut
La reproduction, même partielle, de tout élément publié dans la revue est interdite

PEFC 10-31-1316

Origine du papier : Portugal
Taux de fibres recyclées : 0 %
Prot : 0,08 kg/t

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Franck Laffaille

1369 La République, la femme, l'usurpateur, l'ennemi. À propos de l'ordonnance du 21 avril 1944

ACTUALITÉS

1372 DROIT CIVIL

Contrat-Responsabilité-Assurance

Assurance (catastrophe naturelle) : point de départ de la prescription, *Civ. 2e, 11 juill. 2024*

1372 DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Syndicat professionnel (union) : pas de contestation devant le juge judiciaire, *Soc. 12 juill. 2024*

Syndicat professionnel (objet) : contestation de la licéité, *Soc. 12 juill. 2024*

1373 PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile

Cycle de conférences (Cour de cassation) : penser les pratiques juridictionnelles

Voie d'exécution

Titre exécutoire (clause abusive) : pouvoir du juge de l'exécution, *Civ. 2e, avis, 11 juill. 2024*

25 juillet 2024 - n° 28 / 8049e

COUR SUPRÊME DE JUSTICE
BIBLIOTHÈQUE CENTRALE

POINTS DE VUE

1375 La personne de confiance : un nouveau Janus ?
par Fanny Rogue

1377 Ordonnance de protection et ordonnance provisoire de protection immédiate : l'urgence dans l'urgence, le provisoire dans le provisoire
par Aurélia Fautré-Robin

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUE

1379 30 ans de lois de bioéthique : une grande œuvre inachevée
par Amélie Dionisi-Peyrusse

PANORAMA

1388 Droit des dessins et modèles interne et communautaire
juin 2023 – mai 2024
par Jean-Christophe Galloux et Pascal Kamina

NOTES

1399 En fait de meubles..., on ne sait plus trop !, *note sous Civ. 1re, 15 mai 2024*
par Rémy Libchaber

1405 Précisions sur la détermination du caractère autorisé de certaines opérations de paiement et sur le caractère apparent de certaines anomalies, *note sous Com. 2 mai 2024*
par Jérôme Lasserre Capdeville

1410 L'éclatement des sources du droit à la vie privée dans le cadre de l'enquête pénale, *note sous Crim. 27 févr. 2024*
par Maxime Lassalle

ENTRETIEN

1416 Anne Ponseille – Point sur le rapport 2023 de la Contrôleure générale des lieux de privation de liberté (CGLPL)

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word) à Alain Lienhard (a.lienhard@lefebvre-dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).

*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.

Retrouvez également votre revue numérique sur Dalloz-Revues.fr